



La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi -

Janvier 2022 - Circulaire n°419 - 41^{ème} année -



Sommaire

2. L'édito de Murielle
3. Comptes-rendus. C.A.
4. Un chantier pour la biodiversité.
5. Un chantier pour la biodiversité.
6. L'espèce du mois !
Formation carrière.
7. Le Rhône, un écrin de vie en grand péril.
8. L'agenda de février

NOUS NE SOMMES QUE LA SOMME DE NOS ADHÉSIONS!



Adhérer ou réadhérer, c'est déjà agir ! Pour 2022, c'est maintenant.

Sur le site, par Helloasso : ou en y téléchargeant le bulletin d'adhésion.

Lo Parvi Contact :
Tél. 04-74-92-48-62
**Secrétariat-
Accueil :**
**1a rue de la gare,
T rept Courriel :**
contact@loparvi.fr
Site internet :
www.loparvi.fr

Directrice de publication Murielle Gentaz *Membres de la commission* Marc Bourrely, Murielle Gentaz, Lucien Moly
Comité de relecture : Marie Moly, Pascale Nallet, Christophe Grangier.
Maquette et mise en page : Marc Bourrely
Crédit photos : Jean-Jacques Thomas-billot, Aurélie Gailland, Sabine Geoffroy, Marc Bourrely,
ISSN 2607-7256



2022

Nous venons de tourner la page des 40 ans de Lo Parvi, et nous allons poursuivre notre route avec de nombreux nouveaux projets qui nous attendent pour 2022.

Par les temps qui courent, souhaitons santé pour la nature, santé pour la protection de la biodiversité, santé pour la convivialité, santé pour l'enthousiasme et l'engagement.

Par les temps qui courent, pas encore de vaccin contre les grognons et les ronchons, espèces invasives en fort développement, et contre ceux qui continuent de promouvoir des projets portant atteinte à la biodiversité.

Peu importe ! Courons par les chemins pour continuer à nous émerveiller du patrimoine naturel de l'Isle Crémieu, et rester en éveil et en alerte pour continuer à le découvrir et le protéger, tout en faisant partager la richesse qu'il recèle.

En tant qu'adhérents et adhérentes de cette association, je vous convie avec plaisir à participer, pour quelques heures, quelques jours ou plus longuement, et autant que faire se peut, aux rencontres, aux actions et aux évènements que nous allons dérouler ensemble tout au long de 2022.

Par les temps qui courent, et quelles que soient les circonstances, je souhaite que nous fassions vivre avec bonheur le fonctionnement de notre association, que ce soit dans la réalisation de notre projet associatif, ou dans le partage de moments de convivialité.

Je vous souhaite de la joie, de la sérénité, de la persévérance, de la confiance pour vivre une belle année 2022 et la peindre en couleurs.

Murielle - Présidente de Lo Parvi -



Extraits du compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 décembre 2021

1. Bilan du volet « Connaître » de notre projet associatif

Au total, 17 actions étaient à faire sur l'année 2021. 13 actions ont été réalisées, 3 ont été réalisées partiellement et une seule n'a pas été réalisée. Le bilan est donc globalement positif.

133 nouvelles espèces ont été découvertes sur l'Isle Crémieu en 2021.

Le plan de gestion Castor a été présenté lors d'un colloque franco-suisse dédié au Castor

Globalement le bilan 2017-2022 démontre que le projet était bien adapté et suivi. Une seule action a été abandonnée, il s'agit de l'action sur la science participative (observatoire des saisons) qui ne mobilisait pas suffisamment de participants.

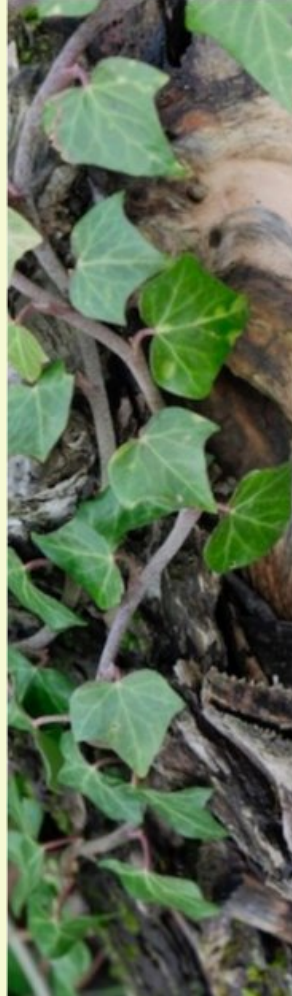
Le prochain volet « connaître » du projet associatif sera normalement prévu sur 10 ans comme pour les autres volets du projet de l'association.

La présentation du nouveau projet pour sa validation par le Conseil d'Administration pour le soumettre au vote de l'Assemblée Générale 2022 sera faite lors du Conseil d'Administration du 7 Mars 2022. Une invitation sera envoyée aux adhérents pour ceux qui voudraient assister à ce CA.

2. Bilan de l'anniversaire des 40 ans de Lo Parvi

Cet évènement était réussi et les gens présents très intéressés. Le point très positif est que les commissions ont pu travailler ensemble et échanger entre elles pour la préparation et la réalisation de cet évènement des 40 ans, ce qui est assez rare. Pour les années suivantes, il faut voir comment cela peut être renouvelé, en organisant par exemple une journée pour les adhérents.

Nous prévoyons de garder une trace de cet évènement à travers la réalisation d'un ou plusieurs supports (film, livret).



3. Recherche de nouveaux administrateurs.

Il est important de trouver de nouveaux administrateurs au sein de Lo Parvi en vue de la prochaine assemblée générale. Un appel sera lancé dans la circulaire.

4. L'Appel du Rhône

Les administrateurs sont majoritairement favorables pour que Lo Parvi signe cet appel pour que le Rhône soit doté du statut de personnalité juridique. Il est décidé de proposer une résolution lors de l'Assemblée Générale de 2022. Un article sera fait dans la circulaire sur ce sujet.

5. Questions diverses.

Lo Parvi a été sollicité par la mairie de Trept pour créer un petit espace de biodiversité car le portail donnant sur la cour derrière le local de Lo Parvi va être changé, et l'aménagement réalisé va libérer une petite zone d'où le bitume sera retiré. La commission Jardin Biodiversité va prendre ce projet en charge et faire des propositions.



Une opération organisée par la commission 'Jardins Biodiversité'

À 9 heures chrono, ce samedi de novembre, l'opération 'Creusons une nouvelle mare', débutait à Annoisins-Chatelans ! Sur place une douzaine de bénévoles pleins d'ardeur, avec pelles, pioches, brouettes et barre à mine !

Vue du haut de la pente.

Étape 1 : le choix de l'emplacement.



Vue du bas de la pente



La mare va permettre à la faune de venir boire et à certaines espèces de se reproduire. Nous avons donc décidé de la placer à proximité du bois (présence de chevreuils, sangliers, blaireaux ...), loin de la route et à plus de 35 m des habitations. Le terrain étant en pente, il y a moins besoin de creuser (la terre enlevée d'un côté sera remise de l'autre).

Étape 2 : Délimiter le terrain et creuser.



Nous avons mis des piquets pour délimiter la zone en mesurant 4m sur 3m. La mare doit avoir une zone qui fait jusqu'à 80 cm de profondeur pour permettre à certaines espèces de s'y réfugier en cas de manque d'eau, ou, en hiver en cas de gel. Elle doit aussi avoir une pente douce pour permettre aux animaux d'y accéder.

En creusant, nous sommes vite arrivés sur la roche (sorte de mille-feuilles de lauzes) et la barre à mine fut très utile. Des plaques de roches furent récupérées pour édifier un muret sur le pourtour de la mare : un abri potentiel pour la petite faune.

Étape 3 : contrôler les niveaux.



Avec un morceau de bois et un téléphone portable (application niveau à eau), nous avons contrôlé la profondeur et le nivellement de la mare. Nous avons placé un point bas pour l'évacuation du surplus d'eau ; ainsi que des gradins pour faciliter une colonisation par des espèces différentes.



Étape 4 : Installation du géotextile et de la bâche plastique.



Le géotextile permet d'éviter que des plantes ne poussent et percent la bâche ; il protège aussi des pierres. Nous en avons placé deux couches avant d'installer la bâche ; celle-ci est biodégradable ; elle tient 20 ans et n'a pas d'impact sur l'environnement.



Étape 5 : Préparation des abords.

Mise en place sur le pourtour de la mare, de mottes et de terre récupérées lors de l'étape 2. Un petit muret est édifié avec les lauzes arrachées au sous-sol !



Étape 6 : Laissons faire la nature.

Nous allons attendre les pluies qui la rempliront. Il faudra aussi aller chercher un peu d'eau dans des mares naturelles pour que des organismes aquatiques s'y installent.

À long terme un système d'irrigation sera installé à proximité de la mare et on pourra ainsi la remplir en cas de sécheresse. Mais le but est de laisser faire, et d'observer quelles espèces colonisent le milieu. En espérant aussi observer des animaux depuis notre habitation.

Quelques semaines plus tard ...



Dicranum scoparium ou Dicrane en balai

est l'une des rares espèces de mousse possédant un nom vernaculaire français.

Le nom de genre est formé à partir du grec kranion (crâne) et du préfixe di (deux), ce qui signifie à deux têtes, en référence au péristome bifide. Le péristome est une structure articulée prolongeant la capsule et réagissant à l'humidité ambiante en s'ouvrant pour libérer les spores ou en se refermant. Le nom d'espèce *scoparium* vient du latin *scopa* qui signifie balai en référence aux feuilles orientées dans la même direction donnant à la plante un aspect de balai.

Il s'agit d'une espèce forestière assez commune formant des touffes denses de 3 à 10 cm de haut poussant sur différents types de substrats : roche, sol, bases de troncs vivants, bois pourrissant. La présence d'une petite couche d'humus lui est cependant nécessaire. Présent dans toute la France jusqu'à des altitudes élevées,



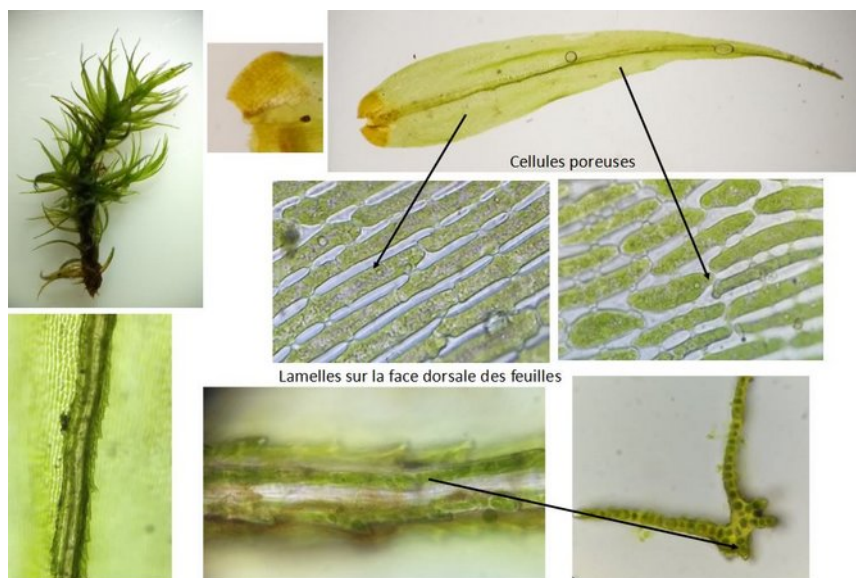
Dicranum scoparium est une espèce très polymorphe dont la couleur peut varier du vert intense sous couvert forestier au jaune dans les pelouses sèches calcaires.

Les feuilles peuvent atteindre un centimètre de long et sont munies, dans leur partie supérieure de 4 lamelles caractéristiques de l'espèce sur la face dorsale de la nervure.

Ces lamelles peuvent être absentes chez les individus de haute altitude rendant la détermination difficile.

La tige est couverte d'un tomentum (sorte de feutrage) blanc, rougeâtre à la base des tiges, servant vraisemblablement à conduire l'eau du sol par capillarité et à la stocker. Il s'agit d'une espèce dioïque (pieds mâles et femelles distincts) qui fructifie couramment du début de l'hiver jusqu'au printemps (capsules matures).

(présenté par Sabine Geoffroy)



Formation carrière : La terre et la matière (suite et fin),

"Le cycle de la formation Carrière s'est terminé par la visite de 2 sites d'extraction de matériaux : la carrière de Mépieu, qui produit du calcaire, et celle d'Enieu, qui fournit de la marne. Ces 2 types de matériaux sont acheminés par convoyeur jusqu'à l'usine Vicat à Montalieu. La part de chacun de ces deux types de matériaux conditionne les caractéristiques et la qualité du ciment qui sera produit par l'usine.

Nous étions accompagnés de Frédéric Mayon, responsable d'exploitation de ces 2 sites. Il nous a expliqué avec passion le fonctionnement de l'exploitation d'une carrière, et les contraintes d'exploitation à gérer, liées en particulier à la sécurité du personnel pour réduire le risque humain au maximum, et celles liées aux aléas de l'exploitation, comme la météo et la variabilité des matériaux extraits, avec la contrainte d'alimenter l'usine de manière constante, que ce soit en volumes ou en nature des matériaux fournis."



Le Rhône, les grandes manœuvres !

FNE Aura publie un dossier étayé sur le Rhône et les questions afférentes en particulier sur la question de l'hydroélectricité. Un dossier qui expose les menaces bien réelles qui pèsent sur ce fleuve. Dans le même temps un collectif lance 'L'APPEL DU RHÔNE' pour doter le fleuve d'un statut juridique. Une pétition est lancée.

Le sursis qui lui était accordé (voir le film : Le Rhône, un écrin de vie en sursis), semble en effet, près d'être révoqué ! Après le projet d'écluse à Brégnier-Cordon, pour lequel nous avons lancé une pétition, et qui demeure à l'étude, c'est aujourd'hui, le projet de barrage à proximité du confluent avec l'Ain, qui est réveillé. Sans parler de divers projets de micro-centrales...



La CNR un acteur majeur de ces menaces : Ceci passe par la prolongation d'une concession. Voir le dossier réunit par FNE AURA.

deux extraits :



Concession du Rhône à la CNR encadrée par une loi d'un autre siècle

Le prolongement de la concession se fonde sur la loi de 1921. Résultat : les missions de la CNR n'identifient pas la lutte contre le changement climatique et l'extinction de la biodiversité. Le projet dévastateur du barrage au confluent de l'Ain refait surface...

Le plus grand fleuve de France, le plus puissant, un des plus utilisés mais aussi un des plus artificialisés, réservoir irremplaçable de biodiversité à l'échelle de notre pays et de l'ouest européen, jouant un rôle clef pour l'adaptation des territoires qui le bordent aux effets du changement climatique qui les menacent, est donc traité en 2022 avec les idées de 1921 !

On aurait pu s'attendre à ce que la prise en compte du changement climatique et de la biodiversité s'ajoute aux 3 missions originelles.

Au lieu de cela, c'est toujours plus de pressions sur les milieux naturels avec le projet d'un **barrage de plus, dans la seule partie non aménagée du fleuve** en amont de Lyon, autour du confluent de l'Ain reprenant un ancien projet pourtant abandonné en 1985 devant ses dégâts prévisibles sur l'environnement naturel.

Si le volume financier du nouveau schéma directeur promet d'être légèrement supérieur à celui qu'il remplace, son contenu apparaît comme **l'inventaire de toutes les demandes émanant des territoires sans aucune préoccupation des contradictions entre les objectifs divers poursuivis**. Les « vieux Rhône » eux-mêmes, tronçons du fleuve court-circuités par les aménagements et ultimes refuges pour la biodiversité, ne sont pas épargnés. Les quelques seuils transversaux qui en perturbent les écoulements seront équipées de microcentrales hydroélectriques à la production dérisoire sans que le maintien même de ces seuils ne soit questionné.

Pour faire barrage !!



info@id-eau.ch



Pétition contre l'ouverture de la chasse sur les Haut-plateaux du Vercors.

Pétition - Non à l'ouverture de la chasse dans la Réserve Naturelle des Hauts plateaux du Vercors

Plus de 79 000 signatures, à vous ! Pourquoi signer ? Pour stopper la chasse dans cette Réserve et pour que chacun puisse se rendre dans cet espace naturel sans croiser un engin motorisé ou craindre un coup de fusil.

https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/ouverture-chasse-reserve-naturelle-hauts-plateaux/163472?fbclid=IwAR0IGms8mqvRpMv_cg61uonZ4owj3HKrCuh2M6v4mQRkcPu3x87XY8a9p4w

AGENDA de février

Prochain C.A.

Lundi 7 Février à 19 h

Ordre du jour :

- Préparation de l'Assemblée Générale
- Questions diverses.

Vous aimez et soutenez Lo Parvi, mais les question administratives vous semblent peut-être fastidieuses et lointaines ; pourtant ces tâches qui consistent à gérer et décider, sont nécessaires à la vie de l'association. Ainsi notre Conseil d'Administration, qui se réunit chaque mois, a besoin d'être étoffé. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes, ne serait-ce qu'un peu, intéressé !

Sur les traces du castor

12 février • 14:00 - 18:00



Découverte des mousses

26 février • 14:00 - 17:00



Des sorties en février....

« Pausons Nature »

Ce sera le 19 février, à 10h à la bibliothèque, au local.

(inauguration des nouveaux fauteuils!)

CONCOURS PHOTO

Le Jury s'est réuni pour primer 3 photos sur papier et sélectionner 40 photos numériques. Merci aux 32 participants. Le vernissage est prévu le samedi 26 février (sur invitation malheureusement, afin de respecter la jauge).

Une séance de cinéma qui promet...



LO PARVI vous donne rendez-vous...

le samedi 5 février 2022 à 20h30
au cinéma « Le Dauphin » de MORESTEL



« LYNX »

un film de
Laurent Geslin

Une coproduction
MC4, JMH &
FILO Films,
La Salamandre

Durée 1h22

À partir de
8 ans



En suivant la vie d'un couple de LYNX et de ses chatons, nous entrons dans l'intimité du plus grand félin d'Europe.

Un film pour découvrir le rôle essentiel que ce discret prédateur occupe dans nos forêts, l'équilibre qu'il a rétabli dans un milieu fragile mais aussi les difficultés qu'il rencontre dans un paysage largement occupé par les humains.

La projection du film sera suivie d'un échange avec Martine Ravet et Théo Bonnet, naturalistes de l'Association Nature Nord-Isère LO PARVI et adhérents à l'association IGMA Biodiversité.

Tarif: 5.90 € - réservation conseillée sur cinemarestel.fr Accès au cinéma en fonctions des consignes sanitaires, plus d'infos sur cinemarestel.fr Passe sanitaire obligatoire